



Compte rendu et Procès-verbal n° 31

Réunion du Comité de Direction : le 25/11/2015

Présidence	<i>Madame Delphine GREVISSE</i>
Secrétaire	<i>Monsieur David DOUSSET</i>
Membres titulaires	<i>Mesdames Fenneke HOLTHUIS, Josette LAURENT Joëlle MANGIN, Françoise MOULIN, Céline POIRIER, Sandrine THIERIOT ; Messieurs Francis AUBERT, Christian BISTON, André BONNET, Philippe DIVOUX, Philippe GERMAIN, Jean-Marie HARAUX, Jean-Louis MENTREL.</i>
Membres suppléants	<i>Mesdames Marie BOURION ; Messieurs Hervé JULIEN, Christian MOREL, Jacques SIMEON.</i>
Membres excusés	<i>Madame Anne HISLER ; Monsieur Jean-Louis THIRIET</i>

Le vingt-cinq novembre deux mille quinze, à dix-huit heures, le comité de direction dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion de la CCBVV – 88600 BRUYERES

- La séance est ouverte à 18h00
- Désignation d'un secrétaire de séance : Monsieur David DOUSSET
- Approbation du compte-rendu du 19/09/2015
Le compte rendu est approuvé.

ORDRE DU JOUR

- 1) Point travaux**
- 2) Bilan taxe de séjour**
- 3) Présentation du budget primitif 2016**
- 4) Politique et règles à l'égard des associations**
- 5) Développement des animations**
- 6) Information classement OT**
- 7) Délibérations prime de fin d'année**
- 8) Politique salariale**
- 9) Questions diverses**

1 – Point travaux

Une visite des locaux a été faite par Monsieur Dousset de 17h30 à 18h00. Cette visite a permis aux membres présents de voir l'avancé des travaux et de parler des futurs aménagements prévus.

Madame Delphine GREVISSE rappelle que ce sont des entreprises locales qui assurent les travaux et en cite la liste.

Le coût des aménagements pose questions.

Monsieur BISTON explique qu'une subvention a été attribuée pour l'aménagement de ce local et que le coût restant à la charge de la CCBVV est de 15 000 € environ sur les 50 000 € nécessaires.

Monsieur DIVOUX explique qu'il s'agit d'un bail commercial et donc qu'il appartient au locataire de l'aménager et non pas au propriétaire.

Des questions sont posées quant à notre assurance de pouvoir rester dans les locaux suffisamment longtemps pour « amortir » le coût des Travaux. Là encore le bail commercial signé avec le propriétaire nous garantit une occupation des lieux pendant 3, 6 ou 9 ans.

Il est demandé de faire un état des lieux avant les travaux.

Monsieur DOUSSET explique qu'une journée de petits travaux est nécessaire le samedi 5 décembre avant la mise en peinture de l'arrière du local qui elle pourra se faire aux dates suivantes selon les disponibilités de chacun : 12/12 – 14/12 – 19/12 – 21/12. Un calendrier « doodle » vous sera envoyé.

2 – Bilan de la taxe de séjour

	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
	Chambre d'Hotes		Meublé/gîtes		Hôtel		Camping		Hébergement groupe		Total	
Total par type d'Hébergement	15	15	91	86	2	1	2	2	2	2	112	106
Nbre lits/type d'hébergement	131	135	577	555	64	14	513	513	151	151	1436	1368
% de lits/type d'hébergement	9%	10%	40%	41%	4%	1%	36%	38%	11%	11%	100%	100%
Taux de perception/type d'hébergement	555,80 €	1 574,09 €	8 222,20 €	6 489,18 €	587,20 €	82,17 €	7 146,70 €	7 007,55 €	201,16 €	56,76 €	16 713,06 €	15 209,75 €
	3%	10%	49%	43%	4%	1%	43%	46%	1%	0%	100%	100%
Taux de déclaration/type d'hébergement	9	12	59	78	1	1	1	1	2	2	72	94
	60%	80%	65%	91%	50%	100%	50%	50%	100%	100%	64%	89%

- 18 hébergements soit 206 lits ayant déclaré la taxe de séjour en 2014 ne l'ont pas encore fait pour 2015, en se basant sur les déclarations de 2014, cela représente 2 000 €.
- 13 hébergements soit 123 lits n'ont jamais déclaré la taxe de séjour depuis 2014.
- Au 1er janvier la commune d'Aumontzey ne sera plus sur notre territoire de compétence, cela représentera une perte d'environ 2 000 €
- Le taux de perception de 64% n'indique pas une baisse par rapport à 2014 car le taux de perception de 89 % de 2014 n'a été obtenu qu'en mars 2015 après plusieurs relances.
- La différence entre 2014 et 2015 s'explique par le fait que toutes les chambres d'hôtes n'ont pas encore déclarées ce qui représente un montant d'environ 1 000 €.

3 – Présentation du budget primitif 2016

DEPENSES							2 015	2016
SECTION D'EXPLOITATION	BP + DM	REALISE	Dispo 31/08/2015	% Fin Année n	estimat. réalisé	Reste fin Année n	BP	
6061 Eau, Assainissement : Energie	2 500,00	2 192,13	307,87	100%	2 500,00	0,00	2 500,00	
6063 Fourniture d'entretien	200,00	261,59	-61,59	60%	120,00	80,00	200,00	
6064 Fournitures administratives	2 000,00	1 263,15	736,85	80%	1 600,00	400,00	1 500,00	
6068 Autre matériel et fourniture	200,00	131,65	68,35	100%	200,00	0,00	100,00	
607 Achat de marchandises	600,00	519,24	80,76	150%	900,00	-300,00	1 100,00	
611 sous traitance générale	11 000,00	3 845,44	7 154,56	40%	4 400,00	6 600,00	4 900,00	
6132 Location immobilière	8 600,00	8 305,00	295,00	100%	8 600,00	0,00	6 600,00	
614 Charges locatives	600,00	0,00	600,00	50%	300,00	300,00	400,00	
6152 Entretien et réparations sur biens immobiliers	500,00	193,49	306,51	28%	140,00	360,00	500,00	
6156 Maintenance (site internet)	500,00	975,60	-475,60	192%	960,00	-460,00	500,00	
616 Prime d'assurance (local et activité OT)	950,00	1 176,78	-226,78	124%	1 178,00	-228,00	600,00	
6168 Autres (RCP 600,02) (prévoir cotisation APS soit 1480 €)	1 500,00	1 990,08	-490,08	133%	1 995,00	-495,00	800,00	
6231 Annonces et insertions		720,00					500,00	
6232 Echantillons		0,00						
6233 foires et expositions	10 000,00	0,00	1 950,85	95%	9 500,00	500,00		
6236 Catalogues et imprimés		7 329,15					6 000,00	
6238 Frais divers de publicité		0,00						
6251 Voyages et déplacements	3 300,00	1 528,06	1 771,94	60%	1 980,00	1 320,00	1 500,00	
6256 Mission	200,00	0,00	200,00	0%	0,00	200,00	0,00	
6257 Réception	1 200,00	1 096,77	103,23	92%	1 104,00	96,00	1 300,00	
6261 Frais d'affranchissement	600,00	565,12	34,88	110%	660,00	-60,00	630,00	
6262 Frais de télécommunication	700,00	691,99	8,01	100%	700,00	0,00	800,00	
6281 concours divers (Cotisations)	2 300,00	811,00	1 489,00	36%	828,00	1 472,00	2 000,00	
6288 Autres services extérieurs	500,00	0,00	500,00	0%	0,00	500,00	0,00	
6351 Impôt direct	200,00	173,00	27,00	90%	180,00	20,00	200,00	
6354 Droit d'enregistrement et de timbre	250,00	0,00	250,00	0%	0,00	250,00	400,00	
637 Autres impôts et taxes	120,00	0,00	120,00	0%	0,00	120,00	120,00	
011 Charges à caractères générales	48 520,00	33 769,24	14 750,76	78%	37 845,00	10 675,00	33 150,00	
6311 Taxe sur les salaires	10 000,00	9 463,00	537,00	95%	9 500,00	500,00	9 000,00	
6311 Taxe d'apprentissage	0,00	461,00	-461,00		461,00	-461,00	500,00	
6313 Participation des Employeurs à la form. Pro. (AGEFOS)	0,00	712,02	-712,02		712,02	-712,02	800,00	
6332 cotisations au FNAL	0,00	45,49	-45,49		45,49	-45,49	50,00	
6338 autres impôts & taxes	200,00	136,24	63,76	45%	90,00	110,00	100,00	
6411 Salaires	62 610,00	53 489,58	9 120,42	98%	61 357,80	1 252,20	71 500,00	
6412 Congés payés	0,00	289,65	-289,65		289,65	-289,65	0,00	
6413 Primes et gratifications	1 500,00	0,00	1 500,00	100%	1 500,00	0,00	1 500,00	
6414 Indemnités régisseur, comptable	350,00	0,00	350,00	0%	0,00	350,00	0,00	
6451 cotisations à l'URSSAF		7 971,21					13 500,00	
6453 cotisations caisses retraite	17 520,00	1 799,99	5 930,64	91%	15 943,20	1 576,80	3 200,00	
6454 cotisations ASSEDIC		1 818,16					3 000,00	
6459 Remboursement sur charge de prévoyance		0,00					2 500,00	
6475 Médecine travail	400,00	312,47	87,53	80%	320,00	80,00	355,00	
012 Charges de personnel et frais assimilés	92 580,00	76 506,91	16 073,09	97%	90 219,16	2 360,84	106 005,00	
6811 Dotations aux amortissements sur immobilisations	305,00	0,00	305,00	100%	305,00	0,00	305,00	
6815 Dotation aux provisions pour risque	5 954,34	0,00	5 954,34	100%	5 954,34	0,00	0,00	
042 Opération d'ordre d'amortissement	6 259,34	0,00	6 259,34	100%	6 259,34	0,00	610,00	
6535 Formation	1 500,00	240,00	1 260,00	33%	495,00	1 005,00	1 000,00	
65 Formation	1 500,00	240,00	1 260,00	33%	495,00	1 005,00	1 000,00	
023 Virement à la section d'investissement	3 695,00	0,00	3 695,00	0%	0,00	3 695,00	600,00	
Total dépenses exploitation	152 554,34	110 516,15	42 038,19	0%	134 818,50	17 735,84	141 365,00	

SECTION INVESTISSEMENT	BP+DM	REALISE	DISPO	% Fin Année n	estimat. réalisé	Reste fin Année n	2016
016 Emprunt et dettes assimilées							
205 concession et droit similaire							
208 autres immobilisations incorporelles	2 000,00	0,00	2 000,00	0%	0,00	2 000,00	
20 Immobilisations incorporelles	2 000,00	0,00	2 000,00	0%	0,00	2 000,00	0,00
2183 Matériel de Bureau et info	1 000,00	0,00	1 000,00	0%	0,00	1 000,00	1 500,00
2184 Mobilier de travail	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	
2188 Autres Immo corporelles	1 000,00	0,00	1 000,00	0%	0,00	1 000,00	
21 Immobilisations corporelles	2 000,00	0,00	2 000,00	0%	0,00	2 000,00	1 500,00
Total dépenses investissement	4 000,00	0,00	4 000,00	0%	0,00	4 000,00	1 500,00

RECETTES

2 015

2016

SECTION D'EXPLOITATION		BP+DM	REALISE	DISPO	% Fin Année n	estimat. réalisé	Reste fin Année n	BP
R002	Résultat CA Année N-1	7 554,34	0,00	7 554,34	100%	7 554,34	0,00	
	629 RRR sur autres services extérieurs				0%	0,00	0,00	
13	Atténuations de charges				0%	0,00	0,00	
	706 Ventes services (adhésion partenaires, presta ...)	6 500,00	3 232,50	3 267,50	50%	3 250,00	3 250,00	6 000,00
	707 Ventes de marchandises	2 500,00	2 479,00	21,00	100%	2 500,00	0,00	3 500,00
70	Vente de produits fabriqués, prestations de services	9 000,00	5 711,50	3 288,50	64%	5 750,00	3 250,00	9 500,00
	74 Subvention d'exploitation	115 000,00	115 000,00	0,00	100%	0,00	0,00	110 000,00
	747 Participations				0%	0,00	0,00	
74	Subventions d'exploitations	115 000,00	115 000,00	0,00	100%	115 000,00	0,00	110 000,00
	758 Produit divers gestion courante				0%	0,00	0,00	
	753 Reversement de la taxe de séjour	14 000,00	5 480,93	8 519,07	116%	16 240,00	-2 240,00	16 560,00
75	Autres produits de gestion courante	14 000,00	5 480,93	8 519,07	116%	16 240,00	-2 240,00	16 560,00
					0%			
76	Produits financiers				0%	0,00	0,00	
	774 Subvention Leader 2011 Dard D'art	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	0,00
	774 Subvention Leader Animation projet Camp'US	7 000,00	0,00	7 000,00	0%	0,00	7 000,00	5 000,00
77	Produits exceptionnels	7 000,00	0,00	7 000,00	0%	0,00	7 000,00	5 000,00
Total recettes exploitation		152 554,34	126 192,43	26 361,91	95%	144 544,34	8 010,00	141 060,00

SECTION INVESTISSEMENT		BP+DM	REALISE	DISPO	% Fin Année n	estimat. réalisé	Reste fin Année n	2016
1068	Excédents de fonctionnement				0%	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés				0%	0,00	0,00	0,00
040	Opération d'ordre / Amortissements des Immobilisations	305,00	0,00	305,00	100%	305,00	0,00	610,00
021	Virement de la section d'exploitation	3 695,00	0,00	3 695,00	0%	0,00	3 695,00	890,00
Total recettes investissement		4 000,00	0,00	4 000,00	8%	305,00	3 695,00	1 500,00

	2015	2016
RESULTAT PREVISIONNEL EXPLOITATION AVANT AFFECTATION	9 725,84	0,00
RESULTAT PREVISIONNEL INVESTISSEMENT	305,00	0,00
TOTAL	10 030,84	0,00
REPORT ANNEE n-1	0,00	
Compte de capitaux / Chap 15 / Article 1518 : Provision pour risques et charges d'exploitation	5 954,34	
RESULTAT A AFFECTER	4 076,50	

Il n'y a pas d'évolution notable concernant les charges.

La demande de subvention passe de 115 000 € en 2015 à 110 000 € en 2016.

Cette demande en baisse sera assortie d'une enveloppe de 7000 € HT qui permettra d'équiper le nouveau local. L'Office de Tourisme ne touchant pas de FCTVA il nous semble plus judicieux que ce soit la collectivité de tutelle qui se charge de l'investissement pour lequel elle retouchera le FCTVA.

La taxe de séjour a rapporté plus que budgétisé mais nous pouvons faire beaucoup mieux. Des relances ont été envoyées.

La location de VTT a rapporté 750 € pour 75 VTT loués en 30 contrats.

4 – Politique et règles à l'égard des associations

L'idée de cette discussion est de mettre en place une politique cohérente à l'égard des associations qui sollicitent l'OT pour la conception et/ou l'impression d'affiches et de tracts. Il s'agira de le faire savoir aux associations.

Le fait que les associations sollicitent l'Office de Tourisme est une bonne chose en soit. Il faut simplement réguler ces sollicitations afin que cela n'empiète pas trop sur ses autres missions.

Le comité de direction décide de fixer quelques règles et de mettre en place une procédure lors d'une prochaine réunion. Pour ce faire David DOUSSET présentera le volume de travail que cela représente et présentera une estimation financière de ces travaux.

5 – Développement des animations

En 2016, il est envisagé d'organiser les visites guidées dès le mois de mai pour les raisons suivantes :

- Libérer des disponibilités pour les touristes sur la période estivale en permettant aux locaux de faire ces visites en juin.
- Obtenir une meilleure visibilité dans la presse en début de saison estivale et non à la fin.

De plus, nous allons développer des animations durant les vacances scolaires pour avoir une offre à proposer en dehors des périodes estivales. Ex : le thème des champignons pendant les vacances de la Toussaint.

6 – Information classement de l'OT

Nous proposons de remettre un dossier de classement en 3^{ème} catégorie dès l'emménagement début 2016. Ce dossier sera remis par la CCBVV à la préfecture. Pour valider ce classement, Anaïs réalise actuellement un site internet WIX avec les informations de base en anglais.

Ce classement en 3^{ème} catégorie nous permettra de diminuer le montant de certaines cotisations plus élevées pour les OT non classés. Ex : SITLOR : 400 € pour les non classés et 200 € pour la 3^{ème} catégorie.

Le classement en 2^{ème} catégorie se fera dans un second temps, le site internet devant être disponible en 3 langues. Cela participera d'une refonte globale de notre site Internet qui devra également adopter une structure en responsive design.

Un comparatif du classement 3^{ème} et 2^{ème} catégorie est joint en annexe.

7 – Prime de fin d'année

Au cours de cette séance, le Comité de Direction s'est prononcé sur le dossier suivant :

PRIME SUR OBJECTIFS DE DAVID DOUSSET

Le comité de direction,

Conformément à l'article 10 : Rémunération du contrat de travail de David DOUSSET, une prime sur objectifs peut être versée sous réserve que les objectifs soient atteints et après validation du comité de direction.

Madame Delphine GREVISSE propose de fixer son montant à 500 €.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

décide de verser une prime de 500 € charges incluses à Monsieur David DOUSSET

Au cours de cette séance, le comité de direction s'est prononcé sur le dossier suivant :

GRATIFICATION DE FIN D'ANNEE DE BERNADETTE VAITANAKI ET ANAIS CASIN

Le comité de direction,

Conformément à l'article 04 : Rémunération du contrat de travail et à l'article 21 de la Convention Collective n° 31-75, de Bernadette VAITANAKI et Anaïs CASIN, une gratification de fin d'année s'ajoute à la rémunération de décembre.

Monsieur le directeur propose de fixer le montant à 500 € par personne.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

décide de verser une gratification de 500 € charges incluses à Mesdames Bernadette VAITANAKI et Anaïs CASIN.

8 – Politique salariale

David DOUSSET expose au comité de direction les demandes des salariées de l'Office de Tourisme concernant une revalorisation de leur salaire et / ou la mise en place de mesure en faveur du pouvoir d'achat.

Une simulation présentant une hausse de salaire est présentée (cf document en annexe).

Une simulation concernant la mise en place de chèques vacances est également présentée.

Employeur	50 %	60%	70%
Bernadette	250,00 €	300,00 €	350,00 €
Anaïs	250,00 €	300,00 €	350,00 €
David	250,00 €	300,00 €	350,00 €
Supplément enfant	15 %	15 %	10%
Bernadette	75,00 €	75,00 €	50,00 €
David	75,00 €	75,00 €	50,00 €
CSG et CRDS (8 %)	72,00 €	84,00 €	92,00 €
Total employeur	972,00 €	1134,00 €	1342,00 €
Salarié	50% / 35 %	40% / 25%	30% / 20%
Bernadette	175,00 €	125,00 €	75,00 €
Anaïs	250,00 €	200,00 €	150,00 €
David	175,00 €	125,00 €	75,00 €
Total salariés	600,00 €	450,00 €	300,00 €

	Salaire brut	Charges Patr.	Réduction loi fillon	TOTAL	Taxe sur les salaires
Bernadette	20154 €	8844 €	- 3552,00 €	25446 €	1629 €
Anaïs	19965 €	8760 €	- 3636,00 €	25089 €	1603 €

Evolution	Salaire brut	Charges Patr.	Réduction loi fillon	TOTAL	Taxe sur les salaires
total	+ 1314 €	+600 €	- 600 €	+ 2514 €	+ 179 €

Les membres du comité de direction présents s'accordent sur le caractère légitime de cette demande souhaitent que d'autres pistes soient explorées afin de prendre les meilleures décisions en pleine connaissance de cause.

Monsieur Philippe Divoux propose d'étudier, avec le directeur, les différentes possibilités en la matière avant une exposition des résultats début 2016.

Les décisions prises en la matière seront rétroactives sur l'ensemble de l'année 2016.

9 – Questions diverses

Les statuts de l'OT seront modifiés lors du prochain conseil communautaire de la CCBVV afin de prendre en compte le déménagement de l'Office de Tourisme, le changement de nom de la collectivité de tutelle et d'introduire les nouvelles dispositions réglementaires. Une synthèse réalisée par Audrey THIEBAUT vous a été remise lors de la réunion.

Elle sera annexée à ce compte rendu.

L'ordre du jour étant épuisé,
La Présidente déclare la séance levée à 20h15.

Le 26 novembre 2015

Le secrétaire de séance
 Le Directeur,
 David DOUSSET



Pour l'Office de Tourisme –EPIC
 La présidente
 Delphine GREVISSE